

Pêches et forêts

M. Dick: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

Une voix: De quoi avez-vous peur?

M. Dick: Je n'ai peur de rien, mais je tiens à dire au député, au cas où il l'ignorerait, que nous n'avons pas voté. Il s'agissait de nous lever; on n'a pas demandé qui était en faveur . . .

Le président suppléant (M. Paproski): C'est là un point de discussion, non un rappel au Règlement.

M. Riis: Les conservateurs ont voté contre, les protecteurs du CN s'y sont opposés.

M. Dick: Monsieur le Président, il faudrait, je crois, faire remarquer que la motion ne reste pas en plan, mais est reportée au *Feuilleton* et peut faire l'objet d'un nouveau débat.

Le président suppléant (M. Paproski): Vous avez donné votre opinion. Le député de Cochrane-Supérieur désire répondre au député de Kamloops-Shuswap.

M. Penner: Monsieur le Président, il m'est venu à l'esprit que si les Canadiens regardent bien les parlementaires travailler, cette question va retenir leur attention de près parce qu'elle n'est pas simple. En fait, la plupart des décisions qui se prennent sont complexes et revêtent de nombreux aspects. Il me semble que l'occasion permet aux députés que cela préoccupe d'exposer tous les aspects. Qu'ils se cantonnent dans un seul aspect, qu'ils disent qu'il les préoccupe vraiment. Qu'on nous parle plus de l'incidence économique. Il n'en a pas été suffisamment question aujourd'hui. Au nom du ciel, pourquoi faut-il qu'une motion aussi importante nous vienne malheureusement à la dernière heure, comme l'a dit le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow)? Pourquoi faut-il s'arrêter à 18 heures et dire que c'est fini? Rien n'est fourni au gouvernement pour lui permettre d'exprimer ses préoccupations auprès du chemin de fer et de répondre valablement aux dépositions reçues par le comité permanent des pêches et des océans. Voilà pourquoi j'ai estimé qu'il importait de continuer au-delà de 18 heures, de poursuivre le débat et de tout entendre.

M. Riis: Actuellement ce n'est pas possible, n'est-ce pas?

M. Penner: Ce n'est pas possible, à moins que les députés ne s'entendent à 18 heures moins 3 minutes pour ne rien dire d'autre et pour laisser adopter la motion. C'est cela qu'il y aurait d'honorable.

Des voix: Bravo!

M. Penner: Nous pourrions ainsi laisser savoir aux Canadiens que la réforme du Parlement n'attendra pas que le comité chargé d'étudier la question ait soumis son rapport. Nous pourrions leur dire que la réforme parlementaire a commencé à la Chambre dès aujourd'hui parce que le Parlement est prêt à donner suite aux travaux de l'un de ses comités.

M. Thacker: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député de Cochrane-Supérieur (M. Penner) qui

compte de longues années de service à la Chambre. Se souvient-il d'une seule occasion où le gouvernement que formait son parti ait laissé mettre aux voix une motion comme celle-ci? C'est un député chevronné et il sait que le comité a accompli un excellent travail. Il sait également que la dynamique du comité diffère quelque peu de celle du cabinet qui doit prendre la décision finale en se fondant sur toutes sortes de facteurs dont le comité n'a peut-être pas tenu compte. Il sait que l'affaire est en marche.

Qu'a fait son gouvernement lorsqu'il s'agissait de laisser une motion semblable aller aux voix? Qu'ont-ils fait, lui et le député de Davenport (M. Caccia) quand ce dernier était ministre de l'Environnement? C'est sous leur gouvernement que les sociétés d'État se sont multipliées.

M. Penner: Le député me flatte à l'extrême, car il me demande de répéter la première partie de mon discours. Ce que je lui dis et ce que je dis aux autres députés, c'est qu'il faut à tout prix éviter de s'enliser dans le passé, de revenir à l'époque où les gouvernements n'écoutaient pas les recommandations des comités. Le parti d'en face a déclaré aux Canadiens, lors des élections, qu'il était temps de changer. Qui peut nier que nous voulons voir des changements? Mais d'où doivent-ils venir? Doivent-ils venir de loin? Pourquoi ne pas commencer ici? Un premier changement, très facile, serait de commencer à écouter les comités permanents, les comités spéciaux et les groupes de travail de la Chambre.

Je ne suis pas heureux de ce qui se faisait par le passé. J'ai déclaré aux députés que si le gouvernement précédent avait écouté davantage ses propres députés, il serait peut-être encore au pouvoir. Si le gouvernement actuel écoute davantage ce que les comités ont à dire, il durera peut-être beaucoup plus longtemps que je ne le souhaiterais. Mais laissons cela de côté, car il est beaucoup plus important pour le pays, d'avoir un bon gouvernement que de savoir quel parti politique gouverne. Nous ne pouvons pas avoir un bon gouvernement si nous n'avons pas des parlementaires qui travaillent en collaboration avec le gouvernement, pour parvenir aux meilleures mesures législatives possibles.

Des voix: Bravo!

M. Fraser: Monsieur le Président, je voudrais soulever une question de privilège afin de préciser quelque chose. Un député de l'autre côté—je ne sais pas si c'était avec malice—disait que tous les conservateurs s'étaient levés . . .

M. Riis: Sauf deux, j'ai dit.

M. Fraser: Sauf deux. Je voudrais que cela soit bien officiel, pour des raisons qui . . .

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, s'il vous plaît.